

**Réseau optique de Carte Blanche Partenaires :  
Un appel à conventionnement couronné de succès**

La plateforme de santé annonce le succès de son appel à conventionnement et accordera un délai aux opticiens ayant entamé le processus de conventionnement avant le 18 octobre, sans avoir pu le finaliser.

A l'issue de l'appel à conventionnement qui s'est achevé le 18 octobre dernier, les opticiens ont été nombreux à témoigner leur confiance à Carte Blanche Partenaires en adhérant au nouveau réseau optique de la plateforme de santé.

**Au total, ce sont 7.600 opticiens** qui viennent ainsi renforcer les rangs d'un réseau national déjà engagé au service de 6,5 millions de bénéficiaires, et reconnu pour sa qualité de service et son implication aux côtés des professionnels de santé.

« Nous nous félicitons d'une si large adhésion des opticiens français à notre réseau ouvert », explique le directeur général de Carte Blanche Partenaires, Jean-François Tripodi. En effet, « grâce à eux, notre réseau optique 2016 est consolidé et garantit à chaque bénéficiaire la possibilité d'accéder à des soins de qualité, à proximité de chez lui », poursuit-il.

« Nous avons par ailleurs constaté que certains opticiens, qui avaient entamé leur démarche d'adhésion, ont manqué de temps pour finaliser leur conventionnement avant l'échéance réglementaire », ajoute Jean-François Tripodi. A ce titre, « Carte Blanche Partenaires a souhaité accorder à ces opticiens, qui partagent avec nous des valeurs de proximité et le sens du service, un délai supplémentaire. »

Les professionnels de santé ainsi concernés pourront finaliser leur processus de conventionnement à partir du 29 octobre prochain en se rendant sur le site de Carte Blanche Partenaires [www.carteblanchepartenaires.fr](http://www.carteblanchepartenaires.fr)

**À propos de Carte Blanche Partenaires**

*En tant qu'expert en services de santé performants et innovants, l'objectif de Carte Blanche Partenaires est d'articuler le parcours de soins de 6,5 millions de bénéficiaires, pour le compte de 21 organismes complémentaires d'assurance maladie (OCAM).*

*Grâce à plus de 140.000 professionnels de santé partenaires au sein de ses réseaux, la plateforme de santé se positionne en France comme l'un des premiers pivots de la relation entre les assureurs, les assurés, et les professionnels de santé.*



**Photo : Jean-François Tripodi, Directeur Général de Carte Blanche Partenaires**

**Contact :**

**Carte Blanche Partenaires**

**Carole Delannoy**

**Attachée de direction, chargée des relations extérieures**

**Tél. : 01 53 24 04 24**

**Email : [carole.delannoy@carteblanchepartenaires.fr](mailto:carole.delannoy@carteblanchepartenaires.fr)**

[www.carteblanchepartenaires.fr](http://www.carteblanchepartenaires.fr)